

Bourses de sous-spécialité du CCNV

Aperçu :

Type de bourse	Bourse clinique ou de recherche clinique en neurodégénérescence avec un accent sur la maladie d'Alzheimer (MA) et ses variantes.
Montant et nombre de bourses	Les fonds disponibles sont limités. Un financement partiel sera accordé et le montant alloué à chaque boursier dépendra du nombre de candidats sélectionnés dans ce concours.
Durée de la bourse	Un an (12 mois)
Date limite de soumission	Le 20 février 2026
Annonce des résultats	Avril 2026

Contexte : Le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) est né en 2014 et se compose de plus de 350 chercheurs en neurodégénérescence, y compris des spécialistes en sciences fondamentales et en recherche clinique. L'un des objectifs du CCNV est de comprendre le développement des maladies neurodégénératives, ce qui peut être fait pour ralentir leur progression, ainsi que l'étude des stratégies et des approches de prévention potentielle.

Les partenaires pharmaceutiques dans le domaine de la neurodégénérescence soutiennent des bourses avec une emphase sur la maladie d'Alzheimer en fournissant des fonds pour accroître la capacité de spécialisation au Canada. Les disciplines dans ce domaine comprennent la neurologie, la neurologie cognitive, la gériatrie et la psychiatrie gériatrique.

Le CCNV a l'infrastructure et les ressources nécessaires pour adjuger les demandes de bourse et pour assurer le suivi des rapports et de l'avancement des travaux avec les candidats retenus et leurs mentors. Les chercheurs du CCNV peuvent fournir des opportunités de réseautage, faciliter un mentorat continu pour les stagiaires retenus et apporter de l'aide aux postes universitaires et communautaires dans le but d'accroître la capacité de spécialisation au Canada.

Objectifs des bourses :

Le but de ces bourses est d'accroître la capacité des spécialistes formés au Canada ainsi que leur rétention au Canada dans des postes universitaires et communautaires.

Une bourse clinique ou de recherche clinique en neurodégénérescence offrira des opportunités de formation améliorées en troubles neurocognitifs chez les personnes âgées. À la fin, les boursiers auront acquis une amélioration des compétences qui complètent celles de

leur spécialité ou sous-spécialité principale. De plus, la formation permettra aux boursiers de pratiquer dans leur spécialité ou sous-spécialité et de partager des connaissances, des aptitudes, et des attitudes qui favorisent les soins collaboratifs avec d'autres cliniciens au sein de cette communauté de pratique.

Les boursiers deviendront des leaders dans les disciplines des troubles neurocognitifs et des agents de changement positif en facilitant la collaboration et l'intégration des nombreuses disciplines nécessaires pour prendre en charge ces troubles complexes. Les médecins formés dans le cadre de ces bourses seront donc mieux équipés pour aborder et pour défendre les besoins de personnes atteintes de troubles neurocognitifs.

Admissibilité :

Ces bourses conviendraient le mieux :

- aux candidats qui sont « hors cycle » et qui pourraient commencer entre juillet 2026 et juin 2027;
- ou aux candidats qui détiennent déjà un financement établi pour la période de juillet 2026 à juin 2027.

Pour être admissibles, les candidats doivent :

- être des médecins ayant déjà une formation dans l'une des spécialités suivantes : neurologie, neurologie cognitive, gériatrie ou psychiatrie gériatrique, ou qui auront terminé la formation dans leur spécialité d'ici le début de la bourse;
- être acceptés à un plan de mentorat ou à un programme de formation de boursier (voir l'information supplémentaire ci-dessous), en attente de financement.

La préférence sera donnée aux candidats qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents admissibles à pratiquer au Canada et ayant l'intention d'y rester.

Plan de mentorat :

Chaque candidat retenu doit désigner un mentor ou un superviseur principal :

- le mentor doit avoir une expérience en MA et en neurodégénérescence ainsi qu'en mentorat de stagiaires cliniques;
- le mentor principal doit accepter de fournir des évaluations de l'avancement du candidat tous les six mois, à partir du début de la bourse, en tenant compte de tout congé pendant la bourse.

Les candidatures doivent inclure :

- une déclaration (maximum de 2 pages) du mentor choisi qui comprend de l'information sur ses compétences en mentorat et en recherche, sur son expérience en supervision de recherche et sur son engagement envers le candidat;
- de l'information décrivant le soutien à la recherche du mentor, si cela s'applique au plan de formation du candidat, ainsi que la nature et l'étendue de la supervision et de la formation qu'il fournira durant la bourse;

- un plan et une stratégie d'évaluation du processus de mentorat pour augmenter la diversité de la main-d'œuvre clinique. Un plan réussi comprendra le détail des objectifs de mentorat et de développement professionnel.

Détails du financement :

Les candidats retenus recevront une rémunération concurrentielle équivalente au niveau d'un résident de 6^e année pour la première année et d'un résident de 7^e année pour la deuxième année dans le cas d'une bourse de deux ans. Une partie de la bourse sera financée par le biais de **la présente demande**, le solde étant fourni par le mentor du candidat.

Les fonds disponibles sont limités. Un financement partiel sera accordé et le montant alloué à chaque boursier dépendra du nombre de candidats sélectionné dans ce concours.

Les fonds provenant de partenaires pharmaceutiques devraient être assortis de contributions supplémentaires de la part de l'organisme qui parraine le stagiaire et du mentor par le biais de ressources locales. La contribution du mentor pourrait provenir d'une fondation locale, d'un programme d'essais cliniques cognitifs ou des revenus générés par le boursier clinique pendant sa supervision et attribués au mentor ou superviseur, ou d'une combinaison de ces sources potentielles.

Principaux livrables :

- effectuer des évaluations neurocognitives ou neurocomportementales efficaces au niveau d'expert, tel que requis par le diagnostic différentiel et la formulation du problème de troubles de l'affect, du comportement et de la cognition (ACC);
- utiliser des études sur la neuro-imagerie de façon appropriée dans l'évaluation et le traitement des troubles d'ACC;
- interpréter les études de laboratoire et neuropathologiques traitant des maladies cérébrales avec troubles d'ACC, y compris maîtriser la pratique de la fonction lombaire et être au courant des biomarqueurs sanguins en recherche puis approuvés pour utilisation clinique;
- appliquer les interventions thérapeutiques liées aux troubles d'ACC;
- développer une compréhension commune des problèmes, des défis et des plans avec les patients, les familles, les collègues et d'autres professionnels de la santé afin d'établir un plan de soins pour les patients atteints de troubles cérébraux;
- agir comme expert local en consultation auprès de patients atteints de troubles neurocognitifs;
- promouvoir les changements de politique et les améliorations de service pour les patients atteints de troubles neurocognitifs (cette promotion aura lieu au sein de la communauté de soins élargie de pratique);
- contribuer à la création, à la dissémination et à l'application de nouvelles connaissances et pratiques médicales. Développer du matériel pédagogique pour l'application de connaissances sur les maladies neurodégénératives pour les spécialistes, les médecins de première ligne et les professionnels de la santé alliés.

Résultats :

Après avoir terminé la formation, nous nous attendons à ce que les stagiaires puissent agir comme des spécialistes compétents dans leur discipline principale (neurologie, gériatrie, neurologie cognitive ou psychiatrie gériatrique), avec une expertise avancée en troubles neurocognitifs. Cela comprend un accent particulier sur la MA et ses variantes, ainsi que le trouble cognitif vasculaire (TCV), le trouble cognitif léger de la maladie de Parkinson, la démence de la maladie de Parkinson (DMP), la maladie à corps de Lewy (MCL), la démence à corps de Lewy (DCL) et la démence fronto-temporale (DFT) et ses variantes.

À mesure que de nouveaux traitements des troubles neurodégénératifs deviennent disponibles au Canada, il est essentiel de bâtir la capacité à appliquer et à disséminer les connaissances aux spécialistes et aux prestataires de soins de première ligne afin de soutenir le diagnostic, le traitement et la prise en charge de personnes qui courent le risque d'être atteintes ou qui sont atteintes de ces troubles. Au fil du temps, cela contribuera à l'augmentation du nombre de spécialistes dans le domaine de la neurodégénérescence.

Exemples de jalons du boursier :

- la documentation des heures passées au mentorat en personne dans des situations appropriées, y compris les cliniques externes sur la MA et les autres spécialités neurodégénératives, la formation sur la neuro-imagerie et les biomarqueurs, et dans les cliniques sur le neurocomportement;
- la participation à au moins une conférence liée à la neurodégénérescence;
- l'acceptation d'au moins un résumé pour une conférence sur la neurodégénérescence;
- le réseautage et l'engagement avec des collègues par le biais de discussions et de participation à des réunions scientifiques et consultatives, et de l'initiation à des sites d'essais cliniques;
- la preuve d'activités de supervision comme la préparation de manuscrits ou la rédaction de demandes de subvention (dans le cas d'une bourse de recherche);
- la soumission de propositions de financement à d'autres agences de financement.

Calendrier et processus :

1. Les candidats doivent soumettre ce qui suit d'ici le **20 février 2026** :
 - un curriculum vitae (CV);
 - le nom et les coordonnées du mentor principal;
 - une déclaration expliquant la portée du projet;
 - les lettres de soutien de superviseurs;
 - trois lettres de recommandation.
2. Les mentors doivent soumettre une déclaration de deux pages sur leurs compétences et leur expérience d'ici le **20 février 2026**, y compris :
 - le nom du superviseur;
 - leur engagement envers le candidat;
 - le plan de mentorat;
 - le cadre d'évaluation;



- les jalons anticipés.
- 3. Le Comité des bourses du CCNV passera les demandes en revue et choisira les candidats d'ici **avril 2026**.
- 4. Les candidats seront informés peu après la décision du comité.

Les demandes doivent être soumises à Alexandra Sosnowski, coordonnatrice du réseau du CCNV, à l'adresse asosnowski@research.baycrest.org et doivent inclure le titre « Bourses de sous-spécialité du CCNV » dans le titre du courriel.